



**CEBEVIRHA**

**COMMISSION ECONOMIQUE DU BETAIL, DE LA VIANDE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUE**

## **AVIS D'APPEL A CANDIDATURES**

**aux Postes de « Chef de Service de la Pêche » ET de « Chef de Service des Statistiques » à la CEBEVIRHA.**

La Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) est une Agence d'Exécution de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) ayant son siège à N'Djaména en République du Tchad.

Elle a pour mission de contribuer au développement durable, harmonisé, équilibré des secteurs de l'élevage, des industries animales, des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à l'accroissement des échanges en vue de permettre aux Etats membres d'optimiser les productions nécessaires à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations de la sous-région.

Afin de lui permettre de réaliser ses missions, conformément aux textes communautaires en vigueur, elle se propose de pourvoir les postes de **Chef de service de la Pêche** et de **Chef de service des Statistiques** en complément d'effectif respectivement à la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture et à la Direction des Etudes Economiques, de la Planification et des Echanges de ladite institution.

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

### **I/ CONDITIONS GENERALES :**

- Etre ressortissant d'un des six (06) Etats membres de la CEMAC (Cameroun, RCA, Congo Brazzaville, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad) ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Etre âgé de 50 ans au plus ;
- Fournir les documents ci-après :
  - Une demande manuscrite adressée à Son Excellence Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA ;
  - Des copies certifiées conformes des diplômes et titres universitaires obtenus ;
  - Un Curriculum Vitae ;
  - Un Certificat de nationalité ;
  - Un Certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;
  - Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
  - Un extrait de casier judiciaire datant d'au moins trois (3) mois ;
  - Un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
  - Un certificat de domicile ;
  - Certificat de travail du dernier employeur.

## **II/ CONDITIONS SPECIFIQUES :**

Outre les conditions générales ci-dessus définies, les candidats devront satisfaire aux conditions spécifiques telles que présentées ci-après.

### **+ Pour le Chef de service de la Pêche :**

#### **- Formations universitaires :**

**Diplôme :** BAC + 5 dans l'une des filières ci-après :

- Ingénieur de pêche ;
- Ingénieur de technologie de la pêche ;
- Zootechnique spécialisée en pêche ;
- Ou tout autre diplôme équivalent ;

#### **- Responsabilités :**

- Suivi de l'exécution de la politique communautaire dans le domaine du développement de la pêche en zone CEMAC ;
- Elaboration des programmes, des stratégies et des plans d'action visant le développement durable de la pêche en zone CEMAC ;
- Elaboration des mesures visant la conservation, l'aménagement et l'exploitation rationnelle et durable des ressources halieutiques marines et continentales en zone CEMAC ;
- Elaboration des mesures relatives à la valorisation des produits de la pêche en zone CEMAC ;
- Suivi et de l'évaluation de l'application des législatives et réglementations concernant le développement durable de la pêche dans la sous-région ;
- Suivi des expérimentations et vulgarisations des équipements, des techniques et résultats de la recherche dans le domaine du développement durable de la pêche dans la sous-région ;
- Mise à jour de données statistiques relatives à la pêche en zone CEMAC ;
- Elaboration d'un rapport annuel.

***Les compétences techniques en aquaculture constituent un atout.***

**✚ Pour le Chef de service des Statistiques :**

**- Formations universitaires :**

**Diplôme :** BAC + 5 dans l'une des filières ci-après :

- Statistiques agricoles ;
- Economie rurale et statistiques ;
- Agroéconomie et statistiques ;
- Ingénieur de conception en statistiques et économies avec une spécialisation en statistiques d'élevage, de pêche et d'aquaculture ;
- Ou tout autre diplôme équivalent.

**- Responsabilités :**

- De la gestion de la base des données statistiques de la sous-région dans les domaines de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ;
- Du suivi des modules de formation du personnel dans le domaine des statistiques ;
- De la mise en place des systèmes de collecte de données statistiques dans les domaines de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture en zone CEMAC ;
- De la préparation d'un rapport statistique sur les données générales en matière d'élevage, de pêche et d'aquaculture en zone CEMAC ;
- De l'élaboration de l'annuaire statistique sur l'élevage, la pêche et l'aquaculture ;
- De l'élaboration d'un rapport annuel d'activités.

**Langue :** bonne maîtrise du Français, **une 2ème langue** serait un atout (Anglais, Arabe ou Espagnol).

**Informatique :** Bonne maîtrise (WORD, EXCEL ...)

**- Expériences professionnelles :**

Le Candidat doit justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences pertinentes avérées dans une administration publique ou dans un organisme privé.

**- Qualités personnelles :**

- Intégrité ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Capacité à travailler sous pression et sens de la réactivité;

- Avoir un sens du travail en équipe ;
- Avoir la capacité de travailler dans un environnement international et multiculturel ;
- Discrétion.

### **III/ DUREE DU CONTRAT :**

Le contrat de travail est à durée indéterminée (CDI) après un stage concluant de deux (02) mois conformément aux statuts de la CEMAC.

### **IV/ PROCEDURE DE RECRUTEMENT :**

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- Une phase de présélection après études des dossiers ;
- Un entretien avec les candidats retenus dans la liste de présélection.

### **V/ REMUNERATION ET AVANTAGES :**

Les candidats retenus vont prétendre à la rémunération et aux avantages des fonctionnaires ou Agents contractuels de la Communauté conformément aux dispositions du Règlement N° 03/09/-UEAC-007-CM-20 du 11 Décembre 2009 portant statuts des fonctionnaires de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Les dossiers complets doivent être transmis au plus tard le **29 Février 2020** au cabinet du Secrétaire Exécutif de la CEBEVIRHA, sous enveloppe portant la mention « **RECRUTEMENT d'un Chef de service de la Pêche à la CEBEVIRHA** » ou « **RECRUTEMENT d'un Chef de service des Statistiques à la CEBEVIRHA** » :

1. à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de la CEBEVIRHA, B.P 665 N'DJAMENA ; immeuble CEBEVIRHA, Avenue Joseph Désiré MOBUTU, quartier Moursal ;
2. ou par e-mails : [cebevirhasecretariatexecutif@gmail.com](mailto:cebevirhasecretariatexecutif@gmail.com) ;  
[bernardngavet@yahoo.fr](mailto:bernardngavet@yahoo.fr) ; [ndjengocomedu@yahoo.es](mailto:ndjengocomedu@yahoo.es) ;  
[guygeslinmiakatsindila@gmail.com](mailto:guygeslinmiakatsindila@gmail.com) ; [richardndongmotto@yahoo.fr](mailto:richardndongmotto@yahoo.fr) et  
[opergentino@yahoo.com](mailto:opergentino@yahoo.com)

Fait à N'Djaména, le

07 FEV. 2020

Le Secrétaire Exécutif



**Pedro Bayeme BAYEME AYINGONO**